

Déclaration des élu(e)s CGT au CSA Local de Haute Vienne aux personnels de la DDFIP 87

« Que » 850 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2023 ? On se moque de nous !

Depuis trop longtemps les gouvernements successifs ont considéré la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2023 !

Alors quand le ministre, la Direction Générale ainsi que notre Directrice Départementale se félicitent d'uniquement 850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP (dont 13 pour notre département), s'agit-il d'une touche d'humour tout à fait déplacée ou d'une vraie provocation ? Ou peut-être même désormais l'institutionnalisation de vœux bien macabres. D'autant que, moins nous sommes nombreux, plus une suppression d'emploi fait mal ! C'est montrer bien peu de considération envers les collègues et ce qui devrait être nos missions de service public.

Faudrait-il applaudir lorsque la Direction Générale estime unilatéralement les gains de productivité liés à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à l'audiovisuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au Nouveau Réseau de Proximité, au zéro cash, à la GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers), au E-enregistrement, au Foncier innovant... à 2 000 emplois temps pleins (ETP). Les collègues apprécieront de savoir que, en plus de remettre en cause des missions, la DG estime que les agents n'auraient plus grand-chose à faire !

Avec son raisonnement imperméable à toute notion de condition et de sens au travail, de qualité du service rendu, de rôle des missions fiscales, comptables et foncières... le gouvernement, les ministres et la DG mènent la DGFIP à sa perte.

Comme chaque année, les documents du CSA Local visent à minimiser les suppressions avec le solde positif des transferts d'emplois (pour le 87 : +1 IDIV -2A -3B -9C). Mais là aussi il y a tromperie. Les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois, car ils correspondent à des transferts de charges le plus souvent sous-estimées et déstabilisent les services fournisseurs qui subissent par ailleurs les suppressions d'emplois.

S'il nous était donné les moyens de réaliser pleinement toutes nos missions, il n'y aurait plus besoin de recourir à tous ces cabinets privés de conseils qui « se payent sur la bête », d'externaliser des missions comme auprès des buralistes ou d'embaucher des contractuels précaires en lieu et place de fonctionnaires assermentés !

Un des chemins empruntés par la DG reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence. Avec entre autres un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisée, c'est en fait 1352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales !

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
National	-2565	-2667	-2438	-2023	-1988	-2000	-2130	-1630
Local			-18	-10	-14	-13	-20	-30
Effectifs 87		719	711	693	683	669	656	636
% suppressions des effectifs		2.50%	1.41%	2.02%	1.90%	2.99%	4.57%	1.42%

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
National	-1600	-2130	-1500	-1800	-1600	-850	-26921
Local	-9	-14	-18	-12	-14	-13	-185
Effectifs 87	606	597	579	567	553	540	25.73% emplois supprimés depuis 2011 à la DDFIP87
% suppressions des effectifs	2.31%	3.02%	2.07%	2.47%	2.35%		

Dans ce tableau figurent les chiffres des suppressions d'emplois pour notre département ces dernières années, mais au-delà des chiffres ce sont des emplois qui ne sont plus là dans les services. Ces absences pèsent au quotidien sur nos conditions de travail. Nous ne cautionnons pas ces suppressions d'emplois qui vont encore alourdir les tâches de nos collègues.

Pour toutes ces raisons les élu(e)s CGT Finances Publiques 87 ne siégeront pas au CSA Local du 5 janvier 2023 et appellent dès à présent nos collègues à se tenir prêt(e)s à se mobiliser derrière leurs élu(e)s pour que cette hémorragie en termes d'emplois et la dégradation continue de nos conditions de travail cessent immédiatement.